

Rétrospective 2001-2007



GUIDE PRATIQUE n° 13

La question s'est posée à nous depuis quelques temps :

Faut-il faire un bilan de notre mandat ?

Comment l'inscrire dans le cadre de la légalité des périodes préélectorales ?

Comment faire état de l'action accomplie depuis 2001 par l'équipe en place ?

Ou, plus précisément, comment permettre à chaque gajanais le contrôle de la mission qui nous a été confiée ?

Notre considération de la démocratie et de la place de chaque citoyen nous a donné pour obligation de « rendre des comptes » de notre action. Nous avons tenté de le faire en temps réel tout au long de cette période. Au moment de boucler le dernier bulletin municipal de notre mandat, il nous a semblé incontournable d'en faire un tour d'horizon.

Pour ce faire, nous avons décidé de faire un exposé des changements intervenus sur la période concernée. Nous avons souhaité qu'il soit le plus objectif possible, c'est-à-dire qu'il relate, sans commentaire singulier, des faits que nous avons récolés non pas dans notre seule mémoire mais dans les procès verbaux des conseils municipaux ou dans les différentes parutions du bulletin municipal.

Cet état des lieux nous a donc contraints à une rigueur rédactionnelle, dont nous avons accepté le principe, dut-elle rendre la lecture plus fastidieuse. Nous avons organisé cette présentation en fonction des chapitres qui ont constitué l'ossature de notre organisation collective, certains points seront donc peut-être répétés car à la croisée de deux thèmes.

Nous savons que certains sujets font et feront débat...

Nous les évoquerons en temps et en heure !

SOMMAIRE :

⇒	Aménagement, Finances, Budget	Page 2
⇒	Économie Locale, Urbanisme	Page 3
⇒	Vie Associative, Culture	Page 4
⇒	Enfance - Jeunesse, Action Sociale	Page 5
⇒	Voirie, Patrimoine foncier	Page 6
⇒	Ordures ménagères, Réseaux	Page 7
⇒	Espace La Davalade	Page 8
⇒	Intercommunalité, Équipement Matériel	Page 9
⇒	Environnement, Fonctionnement Mairie	Page 10
⇒	Vie scolaire	Page 11
⇒	Communication	Page 12



AMENAGEMENT

Nombreux sont les coins du village qui ont bénéficié d'aménagements au cours des dernières années... L'embellissement et la conservation de notre patrimoine se conjuguent ainsi avec une amélioration des conditions d'utilisation des équipements communaux. Certains de ces travaux ne sont pas passés inaperçus, d'autres auront été plus discrets, mais méritent tout autant d'être signalés.

Du côté du patrimoine bâti nous retiendrons la restauration du Griffon, de la Porte de France, du lavoir, du mur au dessus du monument aux morts, de celui du cimetière.

L'aménagement des espaces extérieurs a concerné le jardin Dubled en lien avec le Conseil Municipal des Enfants tout comme la butte du chemin du Gajanet ou plus récemment les abords du lavoir. En parallèle, les nombreuses haltes habituelles des promeneurs ou les lieux régulièrement investis ont été équipés de bancs et de corbeilles. Le plus original reste celui de l'entrée du village par la route de Nîmes au niveau du tunnel SNCF. Dans le même esprit, les cheminements piétons ont été créés ou aménagés, notamment en terme d'éclairage.

Moins joyeux mais tout aussi nécessaire, la gestion des espaces du cimetière a été repensée. Ainsi, après le relevé topographique d'un

géomètre expert, un plan a pu être réalisé. Par ailleurs, les surfaces des concessions ont été ramenées à 9 m² alors que s'élevait un columbarium.

Pour mémoire, et afin de nous permettre d'attendre notre nouveau foyer socio-culturel, Rudy et Marc avaient revêtu le sol du désormais ancien foyer d'un carrelage plus esthétique et plus facile à entretenir.



Carrefour chemins des Sources et de Candoule

FINANCES - BUDGET

Septembre 2001 : Préparation du passage à l'euro avec adaptation des tarifs de tous les services municipaux et des loyers.

Mars 2002 : Augmentation d'1 point de la taxe d'habitation qui passe de 6,75 % à 7,76 %. Pas de changement sur les autres taux.

Octobre 2004 : Taxe de raccordement au réseau d'assainissement portée à 2 000 € (harmonisation intercommunale).

Mise en conformité du bail de location du presbytère.

Novembre 2006 : Détermination des loyers des appartements des écoles et mise en conformité des baux.

Durant tout le mandat l'équipe municipale s'est efforcée de bénéficier de chaque subvention

disponible afin de minorer les coûts des opérations engagées. Le montant total des aides obtenues est de 995 061 €, qui se décompose ainsi:

280 717 € du Département,

521 427 € de l'État,

105 573 € de la Région,

87 344 € du FACE/SMDE (électrification).

Pour la réalisation de l'Espace La Davalade, nous avons contracté un emprunt sur 25 ans, projet dont la faisabilité a été étudiée par une prospective financière menée avec le concours de la Trésorerie.



ECONOMIE LOCALE

A plusieurs reprises, le conseil municipal a été sollicité pour soutenir les efforts de nos producteurs locaux dans l'obtention notamment de label reconnus par une Appellation d'Origine Contrôlée. Ce fut le cas et notre soutien a été donné aux producteurs d'olives de Nîmes et d'huile d'olive de Nîmes, au Syndicat du Vin du Duché d'Uzès. C'est dans le même esprit de soutien au travail rural local que nous avons étudié et soutenu avec patience et persévérance l'installation d'un éleveur ovin sur le territoire communal, même si au final ceci ne s'est pas fait.

Toujours dans le but de faire vivre le village au quotidien, la municipalité a soutenu à trois reprises l'ouverture de l'épicerie La Cigale. La dernière tentative est en cours et nous espérons qu'elle recueillera l'adhésion de la population qui se dit attachée à son commerce...



Economie, services, proximité...

URBANISME

En matière d'urbanisme, la municipalité s'est attachée au respect strict des dispositions et des règles énoncées dans le POS. Places de parking à créer en lien avec les créations de logements, servitudes de passages, rétrocessions de terrains pour la voirie ont été exigées chaque fois que nécessaire. Ces exigences ont été essentielles dans la mise en œuvre du cahier des charges du lotissement Le Candoule et ont permis ainsi un aménagement de qualité.

Pour autant une révision du POS a été engagée en vue notamment de déclasser les terrains qui avaient été inondés en septembre 2002, ce qui était par ailleurs exigé dans le cadre de la loi Barnier. Une révision simplifiée a été engagée en 2005 afin de permettre la création de l'Espace La Davalade.

Pour terminer, il faut rappeler que la révision du POS est en cours dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme, dossier traité en lien avec le cabinet d'urbanisme ORGECO.



Démolition de la « Maison Imbert » ...



VIE ASSOCIATIVE

Il est dit que Gajan a une vie associative dense ! Pour autant les associations ne sont pas si nombreuses que ça... c'est donc qu'elles sont dynamiques !

Pour soutenir les efforts accomplis par tous les bénévoles qui animent le village, et en marge des subventions allouées aux associations, la municipalité a pris quelques décisions à retenir :

ainsi depuis 2002 a été décidé le principe de la gratuité des salles communales pour l'ensemble des activités associatives, principe maintenu pour l'Espace La Davalade.

La commune a aussi adhéré au Centre de Ressources de la Vie Associative de la Gardonnenque afin de favoriser la convergence des efforts de chacun.

Le renouvellement des baux d'utilisation des terrains communaux par les sociétés de chasse, leur installation à côté du hangar municipal, le soutien de la commune au comité des fêtes pour l'acquisition de la licence IV ou le succès de la Ronde des Garrigues (initiée par la municipalité

puis relayée par l'association gajanaise et ses nombreux bénévoles) témoignent également de la synergie entre les associations et la commune. D'autres structures s'appuient fortement sur l'engagement de bénévoles disponibles et enthousiastes : la bibliothèque municipale et le Conseil Municipal des Enfants.

La chorale « Si on chantait... » lors de sa dernière prestation.



CULTURE



Soirée théâtrale dans le cadre du festival de la FALEP

La bibliothèque municipale a organisé régulièrement des animations autour du livre et de la lecture. Elle s'est également associée aux animations associatives par le biais d'expositions notamment. En marge des animations en lien avec la Communauté de Communes, différents spectacles ont eu lieu : musique, théâtre, ...



ENFANCE - JEUNESSE

Juin 2001 Contrat Petite Enfance avec la CAF

Accompagnement à la mise en œuvre des mercredis sportifs

Participation au centre aéré de St Mamert.

Mise à disposition d'un local pour les jeunes adolescents à côté de l'épicerie. (Action abandonnée depuis par manque de responsables volontaires)

Janvier 2002 Création du Conseil Municipal des Enfants pour les 8/13 ans. Recherche d'adultes relais et première élection le 23 janvier.

Juillet 2002 Adhésion aux Francas qui soutiennent et encadrent les projets du CME.

Mars 2003 Création du Bi cross par le CME

Mai 2004 Achat de jeux pour le jardin d'enfants et de nouveaux filets pour le terrain de foot.

Création de la journée du jeu

Octobre 2004 Renouvellement du CME

Mars 2005 Signature du contrat temps libre.

Création de la ludothèque par le CME.

A toutes ces initiatives se rajoutent les après-midi récréatives de Noël avec spectacle et goûter.



Conseil Municipal des Enfants : 2ème équipe...

ACTION SOCIALE

Création du Centre Communal d'Action Sociale



Information sur les services à domicile...

Différentes aides apportées :

- aux associations d'entraide, (Croix Rouge et Association Œcuménique de la Gardonnenque)
- à des particuliers suite notamment aux inondations de 2002.
- à des communes sinistrées, ...

Action auprès des personnes âgées : recensement des besoins, information et prévention.



VOIRIE

09/2001 Mise en sens unique de la rue des écoles après 1 mois d'essai.

11/2001 Adhésion au syndicat intercommunal de voirie de St Cômes et depuis réfection de la quasi totalité des chemins du territoire.

06/2002 Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

10/2002 Demande de subvention pour la restauration de la voirie et des réseaux suite aux inondations de septembre.

2004 Numérotation des habitations

11/ 2004 Mise en sécurité du carrefour dit « de la cabine téléphonique » au croisement de l'Avenue du Griffon et du Chemin des Sources.

2004/2005 Intégration des impasses de la Garrigue, des Vignes puis des Sources dans la voirie communale.

Dénomination de trois nouvelles voies de la commune : Route de Fons, Impasse des Sources, Chemin des Argiles puis du Rond Point de la Paix.

03/2005 Création d'une partie piétonne dans le lotissement Le Candoule.



Sens interdit : le choix de la sécurité !

Tranche 1 : 2003 – 2004 (entreprise APPIA essentiellement)

Réfection complète des chemins de Gajanet, du mas de Playgneron, des Sources (de la cabine à l'ancien réservoir)

Aménagement du cheminement piéton du Pailheras, de l'impasse des Garrigues,

Réalisation d'un revêtement chemins de Candoule, de La Riale, des Sources, impasses de la Mariette, de la Garenne.

Tranche 2 : 2004 – 2005 (entreprise SCREG)

Réfection complète des places Porte de France et des écoles, des chemins du Mazet, de la rue des écoles, de St Mamert, des impasses du Pailheras, des Vignes et des Sources.

Ouverture du chemin de Gajan à la Rouvière.

Tranche 3 : 2006 (entreprise CREGUT)

Réfection complète du chemin du Pont de Toulon, de la Saou et reprises ponctuelles en de nombreux

PATRIMOINE FONCIER



Les enfants des écoles qui vendangent la petite vine communale...

Divers échanges de terrains permettant un « remembrement » du patrimoine foncier communal notamment dans la zone des prés où subsistaient de petites parcelles « privées ». (Échanges Dumas/Delmas/mairie en 2003)

Mars 2002 : Achat de la vigne de M. Soriano à côté du jardin d'enfants (3000 €)

2003/2004 : Achat des terrains Imbert et Geist

Octobre 2004 Achat du terrain de Mme Tissier (24 450 €) pour implantation de l'Espace La Davalade.

Mars 2005 Achat du terrain de M. et Mme Brunet (8 160 €) pour la création du parking de La Davalade.

Janvier 2006 Achat du terrain de Mme Bassoul (87 360 €) pour prévoir l'agrandissement de l'école.